

*Organismes de charité*

permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

(L'ordre est annulé et le projet de loi est retiré.)

**Le président suppléant (M. Corbin):** Est-on d'accord pour qu'on déclare qu'il est 18 heures?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. Corbin):** Comme il est 18 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, en conformité de l'article 2(1) du Règlement.

(A 17 h 57, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

---